

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	26 (1954)
Heft:	8
Rubrik:	Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATIONS

La statistique au foyer familial

D'après le recensement de 1950, la population suisse est évaluée à 4 714 992 âmes, qui se répartissent en 1 312 204 ménages.

Le nombre des maisons habitées est de 672 883.

En ce qui concerne l'équipement en cuisinières électriques, petits appareils thermiques et frigorifiques (exception faite des hôtels), la situation a évolué de la manière suivante au cours des années :

Cuisinières électriques (2 plaques et plus)

en 1931-1935	78 100 appareils
en 1952	495 000 »

Petits appareils thermiques

en 1931-1935	877 100 »
en 1952	2 680 000 »

Frigorifiques

en 1937-1940	24 700 »
en 1952	116 000 »

A. B.

Wagons spéciaux pour bébés

Parmi les services collectifs offerts aux familles suédoises, il y a lieu de mentionner une initiative originale :

Dans les trains, des compartiments pour bébés sont aménagés spécialement pour recevoir les enfants de moins de 2 ans, accompagnés de leur mère ou d'une personne responsable.

On a simplement transformé, dans les wagons ordinaires, une section de trois compartiments de 8 places, qu'une porte sépare du reste du wagon. La suppression de 4 places chevauchant sur deux compartiments a permis l'installation d'un cabinet de toilette, avec table pour changer l'enfant, et lavabo à douche flexible. Dans les compartiments réservés aux bébés, on a installé des hamacs dépliants qui comprennent même, dans les modèles les plus récents, de petits matelas.

Les compartiments pour bébés sont signalés par une pancarte spéciale ; ils sont accessibles sans aucun supplément de taxe.

D'après « Informations sociales ».

Exposition internationale de l'architecture, Berlin 1956

A la lisière du *Tiergarten* est situé le *Hansa-Viertel*, auparavant un quartier d'habitation recherché, aujourd'hui un des plus vastes champs de ruines de Berlin. Ce quartier sera reconstruit en 1956. Un grand chantier moderne au cœur de Berlin – voilà le sujet de l'Exposition d'architecture de Berlin 1956. Outre le secteur à reconstruire au sud du *Hansa-Viertel*, le terrain d'exposition comprendra toute la partie occidentale du *Tiergarten*. Ici, il y a des cours d'eau et des étangs paisibles, des jardins cultivés, de vieux arbres et de vastes pelouses. C'est un terrain sans égal. Sa situation centrale permettra aux visiteurs de gagner en quelques minutes leurs hôtels, les salles de congrès, les théâtres et les centres de divertissement. Or, cette manifestation ne sera ni une foire, ni une exposition théorique, mais elle montrera un grand chantier en activité. On y pourra voir, dans tous les stades de construction, l'édification de bâtiments et la réalisation de travaux publics. Les machines spéciales, les matériaux et les méthodes de construction pourront être étudiés non seulement au stand, mais avant tout dans leur emploi pratique. Ainsi cette exposition portera la lumière sur tous les problèmes de la construction, qu'ils se présentent au grand chantier industriel ou dans l'aménagement du logement, et permettra sur le plan international un vaste échange d'expériences. Au terrain d'exposition prendront corps 1500 logements des types les plus divers. Les meilleurs architectes de toutes les nations seront invités à prêter leur concours. En sus sont projetés de grands travaux publics, notamment la construction de routes et de lignes de métro ainsi que la réalisation de constructions hydrauliques. L'aménagement des espaces libres à planter harmonieusement entre les différents pâtés de maisons et le *Tiergarten* mettra les architectes paysagistes devant des tâches particulièrement intéressantes. La dernière Exposition d'architecture remarquable organisée à Berlin eut lieu en 1931. C'était une représentation de l'ensemble de la construction nouvelle – un événement important et déterminant. L'exposition de 1956 permettra de juger comment la construction s'est développée depuis lors dans le monde entier. A un centre aussi important que Berlin elle représentera, dans la multitude de leurs formes, la technique et la force créatrice du monde libre. Sur le chantier Berlin, les meilleurs de notre époque seront appelés à façonner l'aspect de la ville européenne moderne.

Evolution de la construction

Le Centre de recherches sociologiques de Genève a effectué l'année dernière une enquête, suivant une méthode originale spécialement adaptée aux manières de penser et aux possibilités matérielles de notre pays, sur l'évolution du travail dans le bâtiment et les travaux publics à Genève.

Il s'agissait d'étudier principalement les problèmes de productivité et de structure des tâches. Les résultats obtenus l'ont été grâce à la collaboration des travailleurs eux-mêmes et à la confrontation rendue ainsi possible entre leurs observations et expériences et les méthodes rigoureusement scientifiques des sociologues.

M. Roger Girod, qui rend compte de cette expérience dans l'organe de la F.O.M.H., écrit entre autres :

Volets à rouleaux
en bois ou en métal
Contrevents
Stores en toile

HARTMANN & Cie S.A., BIENNE
Fabrique de volets à rouleaux, constructions métalliques
Bureau à Lausanne
Tél. (021) 23 45 47

MONTI & OUCHET
Ferblanterie - Installations sanitaires
GENÈVE
Tél. 32 33 59 10, rue Lissignol

E. WEBER ————— ÉLECTRICITÉ
LAUSANNE RUE NEUVE 3 TÉLÉPHONE 23 46 97

Fondée en 1888

PERRET FRÈRES
Spécialisée pour tous genres de réparations
Appareilleurs concessionnaires - Tél. 22 55 61

« Jusqu'à ces dernières années, le travail de construction se faisait presque uniquement à la main et dans un esprit quasi artisanal. Aujourd'hui, cette industrie utilise des machines de plus en plus variées et tend en outre à rationaliser ses méthodes techniques et économiques. Il s'ensuit notamment une forte augmentation de la productivité et, semble-t-il, des modifications profondes de la structure des tâches et du volume de l'emploi. C'est ainsi, pour ne citer qu'un ou deux exemples, que le terrassement qui s'effectuait à la pelle et à la pioche, vers 1940-1945, encore à un rythme voisin de 0,5 m³ à l'heure et par homme, est réalisé aujourd'hui à plus de 10 m³ à l'heure et par homme. Des engins mécaniques, quelques conducteurs et un petit nombre d'aides ont remplacé pour cette opération des bataillons de manœuvres munis d'outils manuels. Pour le « goudronnage », pour la taille de la pierre, pour la maçonnerie, l'accélération de la productivité par heure homme est de l'ordre du simple au double, ou même davantage suivant les opérations. Les effectifs correspondants tendent à diminuer de moitié au moins, surtout en ce qui concerne les manœuvres non qualifiés. »

Il convient de noter que l'enquête n'a porté que sur le terrassement, la route, le gros-œuvre de maçonnerie et la taille de la pierre. L'évolution est sans doute différente, vraisemblablement moins brutale, en ce qui concerne les « finitions ».

La lutte contre le bruit

Une idée « à creuser »

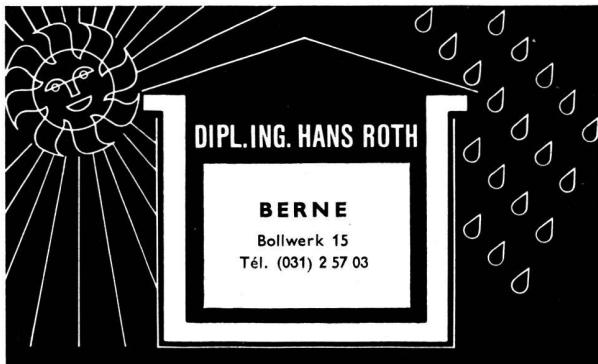
Le nombre des véhicules à moteur augmente sans cesse – et le bruit. Jusqu'à maintenant, les pouvoirs publics n'ont encore tenté que quelques timides interventions pour combattre ce fléau social. La *National-Zeitung* propose un remède original, qui aurait des chances d'être radical : une augmentation des charges fiscales proportionnelle au bruit causé. Elle suggère que les véhicules à moteur soient répartis en cinq « catégories acoustiques » : la catégorie I (véhicules silencieux) bénéficierait d'un abattement fiscal de 20 %, la seconde catégorie (peu de bruit) payerait l'impôt normal et les trois autres catégories seraient frappées de suppléments de 50 à 200 %. Certes, la majorité des camions, motocyclettes, scooters et vélo-moteurs seraient classés dans la catégorie la plus élevée et astreints à l'impôt maximum. On rétorquera que leurs usagers appartiennent dans leur immense majorité à des milieux modestes et qu'un tel système serait antisocial. L'auteur estime qu'il n'en est rien pour la simple raison que l'on connaît aujourd'hui des camions qui ne font qu'un bruit modéré, comme aussi des motos et des scooters presque silencieux. Certes, l'installation des dispositifs qui réduisent le bruit, aussi pour effet de diminuer la puissance de la machine. Mais il n'est pas nécessaire qu'une moto ou un scooter circule à 100 km/h. Le fisc, en incitant les propriétaires de ces véhicules à adopter ces dispositifs, contribuerait du même coup à la lutte contre les accidents de la circulation. L'installation de ces dispositifs impliquant certaines dépenses, le produit des suppléments d'impôts exigés de ceux qui préfèrent continuer à empoisonner leurs semblables pourrait être affecté à alléger la dépense des conducteurs raisonnables.

Une politique du logement résolument familiale

« Le cadre normal d'expansion d'une vie familiale saine est le foyer. »

Le gouvernement considère comme une de ses tâches essentielles la construction de *logements familiaux*, c'est-à-dire de maisons unifamiliales, de petites cités et d'appartements dont les familles puissent devenir propriétaires. Il se préoccupe surtout de mettre à la disposition des familles nombreuses des logements suffisamment vastes, correspondant à leurs besoins. »

Tel est le sens d'une déclaration faite l'automne dernier, au Bundestag, par le chancelier Adenauer, au moment même où l'Allemagne fédérale inaugurerait le nouvel organisme officiel qui venait d'être créé : son ministère pour les questions familiales.



Protection de la construction contre les intempéries et l'eau

Le spécialiste peut éviter tous les dégâts d'intempéries et d'eau

ENTREPRISE DU BATIMENT

Plâtrerie - Peinture - Décoration

A. RENAUD

Spécialiste des travaux au plastique - Peinture au pistolet
Maîtrise fédérale de peinture

Rue Butini 17

GENÈVE

Téléphone 32 41 93

CHAUFFAGE

Toutes applications

ÉTUDES - DEVIS - CONSEILS

sans engagement

E. SCHMUTZ

Ch. du Martinet - LAUSANNE - Tél. 24 14 14

H. SCIORA & Cie

Gérants A. Sarchioni & S. Rampini

S.à.r.l.

Entreprise générale
du bâtiment
et travaux publics

Genève Grand-Pré 27 Téléphone 33 36 77

Calorifères à charbon - Bois - Mazout

GRANUM

Représentation exclusive pour Lausanne et environs :
Société coopérative de consommation de Lausanne
et environs

Siège social : 9, avenue de Beaulieu

Renseignements à notre service des combustibles
Téléphone 24 47 61